



représentation  
fédéralisme  
**innovation sociale**  
formation  
international  
jeunesse



# POUR LA RÉUSSITE DE TOUS L'UNIVERSITÉ DOIT FAIRE PLUS

**TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR LE DROIT DE RÉUSSIR SES ÉTUDES**

+ d'infos sur

[www.fage.org](http://www.fage.org)

### INFORMATIONS

#### CATÉGORIE

Type de lieu (ex. : restaurant) \_\_\_\_\_

#### COORDONNÉES

Nom du lieu \_\_\_\_\_

Adresse N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

#### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Site web http:// \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Horaires \_\_\_\_\_

#### DESCRIPTION

### ACCESSIBILITÉ

#### ENTRÉE

**Accès**  Plain-pied  Rampe  Ascenseur / élévateur  Ressaut (< 2 cm)

1 marche : hauteur \_\_\_\_\_ cm. (max. 18 cm) 2 si 2 à 16 cm 3 si 16 à 18 cm

**Ouverture de porte**  Manuelle  Automatique

**Largeur de porte** \_\_\_\_\_ cm. (min. 70 cm) 2 si 70 à 89 cm

**Obstacles à la porte d'entrée**  Pas de marquage sur porte vitrée  Porte difficile à maintenir  Poignée peu ergonomique

#### CIRCULATION

**Circulation dans les allées**  Difficile  Aisée

**Accès en fauteuil à tout le lieu**  Total  Partiel (préciser dans le champ DESCRIPTION)

**Ascenseurs** (dimensions de la cabine - largeur x profondeur)  Grand (> 100x130 cm)  Standard (environ 100x130 cm)  Petit (< 100x130 cm) 2

**Ascenseurs** (adaptations)  Annonce vocale des étages  Chiffres en relief (ou braille)  Commandes à hauteur de fauteuil

**Guidage**  Visuel  Tactile  Sonore

**Signalétique adaptée**

#### SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

**Hauteur adaptée des comptoirs / guichets** (70 à 80 cm)

**Sanitaires**  Inaccessibles 3  Peu accessibles (de plain-pied mais pas adapté) 2  Aménagés

**Personnel formé à l'accueil des personnes en situation de handicap**

**Personnel initié à la langue des signes**

**Boucle magnétique**

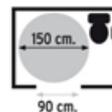
**Mobilier et équipements**  Amovible  Adapté

**Menu en braille**

**Activités adaptées aux personnes ayant une déficience**  Visuelle  Auditif  Mentale  Motrice

**Bornes automatiques adaptées**

**Distributeur automatique de billets adapté**



#### EXTÉRIEUR

**Trottoirs** (obstacles)  Sans abaissés  Pavés  Étroits (< 120 cm)  Dévers (pente latérale)

**Enseigne suffisamment visible et lisible**

**Place GIG/GIC à proximité**

**Transports accessibles à proximité** Précisez : \_\_\_\_\_

### NOTATION

Accueil  / 10

Accessibilité  / 10

La fiche de lieu est très générale car elle est adaptée à tous les types de lieu (restaurants, bars, cinémas, universités, musées ...). Nous avons donc décidé de mettre en place cette notice afin que vous ayez plus de détails sur ce qui existe dans le domaine du handicap et sur ce qui peut être mis en place dans vos campus pour que tout le monde puisse avoir le droit de réussir ses études. Il est donc utile d'en prendre connaissance et de l'utiliser en complément de la fiche lieu de vie.

## Information

### *Catégorie :*

Parmi ceux qui nous intéressent, vous avez le choix dans la catégorie « Formation / Enseignement » entre :

- Cours / Formations
- Formation / Enseignement - Autres
- Enseignement supérieur

D'autres catégories existent comme :

- « Emploi »
- « Restauration / bars » par exemple ceux qui se trouvent à côté du campus, le Resto U ...
- « Forme / Beauté » par exemple la piscine, les centres sportifs présents sur le campus quand il en existe
- « Hébergement » par exemple Cité U,
- « Santé » par exemple les SUMPPS, l'infirmerie, etc.,
- « Loisirs / Culture » par exemple les lieux de vie aux alentours (cinémas, discothèques, bibliothèque, ...
- « Pratique / Services » par exemple administration, associations étudiantes, ...
- « Commerces » par exemple ceux qui se trouvent à côté du campus.

### *Description :*

Voici quelques idées afin de donner un maximum d'information utiles aux étudiants en situation de handicap recherchant un établissement d'enseignement supérieur :

- Les structures d'accueil ou missions handicap  
Ces structures sont d'une grande importance puisqu'elles sont le point de départ de l'intégration des étudiants en situation de handicap dans le campus. C'est donc une action essentielle que de vérifier leur existence.
- Les associations spécialisées  
Des associations étudiantes ou de parents en lien avec le handicap peuvent déjà exister au sein de votre établissement. Il est utile de les indiquer car elles seront aussi un interlocuteur privilégié pour l'étudiant.
- Les cours pédagogie  
Présence d'accompagnateurs spécialisés (à disposition ou sur demande, spécialité : Langue des Signes Française, Langage Parlé Complété, les établissements font-ils appel à des professionnels ?)

Aides non spécialisées (implication du professeur, soutien après les cours, tutorat des élèves valides et / ou des associations étudiantes, aide à la prise de notes par les élèves valides)

Le matériel (photocopieuse – ordinateurs, magnétophone - machine à lire, micro HF ou micro cravate<sup>1</sup>, télé agrandisseurs, ordinateurs portables)

Les conditions spécifiques d'examens (tiers temps, salle isolée, aide d'une tierce personne (secrétariat, lecteur), sujet agrandi / en braille, utilisation de matériel spécialisé / informatique, examens à l'oral (passage à l'écrit, tiers temps, ...))

# Notice (suite)

## Accessibilité

### *Entrée :*

Le ressaut correspond à une marche de moins de deux centimètres donc franchissable.

### *Services et équipements :*

Les aires de rotation d'au moins 150 cm de diamètre sont nécessaires pour les personnes qui circulent en fauteuil roulant, afin de se déplacer le plus facilement possible. L'aire de rotation est un espace de manœuvre qui permet aux handicapés moteur d'accéder à toutes les fonctions du bâtiment.

Ils pourront ainsi circuler dans un couloir, prendre un tournant à 90° et passer les portes sans peur de bloquer leur fauteuil dans le couloir. Cet espace est aussi nécessaire dans chaque salle et dans les toilettes.

La boucle magnétique est un procédé électromagnétique de transmission de la parole. Son utilisation pendant une conférence, un cours dans un amphithéâtre ou une diffusion sonore apporte une solution aux malentendants équipés de récepteurs ou de prothèses avec la position téléphonique.

Mobiliers et équipement : l'ameublement ou la décoration peuvent parfois constituer un obstacle pour les déficients visuels s'ils sont placés dans des endroits de grand passage. Attention aussi aux obstacles à mi-hauteur, non perceptibles à l'aide d'une canne !

### *Extérieur :*

Des bandes lumineuses de cheminement ou des plots lumineux peuvent être aménagés mais l'éclairage ne doit pas être éblouissant et doit éviter les reflets. Des doubles bandes lumineuses sont aussi nécessaires dans, avant et après l'escalier.

Des transports adaptés sont généralement disponibles pour les personnes en situation de handicap (exemple à Paris : PAM). On peut ainsi obtenir des camionnettes, voitures, bus aménagés. Précisez quel est l'entreprise qui s'en occupe et son contact.

Précisez également les lignes de métro / bus pour les transports en commun.

Vous avez aussi la possibilité de télécharger une formation en ligne sur le site de J'accède.com en cliquant sur le lien suivant : [http://www.dailymotion.com/video/x10sd09\\_formation-journee-de-l-accessibilite\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/x10sd09_formation-journee-de-l-accessibilite_webcam)  
Le téléchargement peut prendre quelques minutes. Cette vidéo présente notamment les outils du kit, comment les utiliser, les critères d'accessibilité...

En 2014, la Nuit de l'accessibilité se déroulera le vendredi 13 juin et la Journée de l'accessibilité le samedi 11 octobre.



**avec le soutien de :**



**Plus d'informations sur [www.fage.org](http://www.fage.org)**

**[solidarite\[at\]fage.org](mailto:solidarite[at]fage.org)**